



Fédération syndicale **SUD**

Association Romande des Travailleurs/euses – **ART**

Gewerkschaft **BASIS21**

Freie ArbeiterInnen Union – **FAU**

Interprofessionnelle Gewerkschaft der ArbeiterInnen – **IGA**

Syndicat Autonome des Postiers/ères – **SAP**

Industrial Workers of the World – **IWW**

Reinigung Kollektiv (Solothurn)

L'URGENCE DE LA LUTTE, L'ENJEU DE LA SANTÉ

Assez de promesses creuses et de paroles mensongères!

.....

Les applaudissements aux balcons pour remercier le personnel de santé semblent si lointains. Les paroles de reconnaissances des décideurs/euses ont été si mensongères, les promesses si creuses.

Il n'y a aucune amélioration, même modeste. Une dure restructuration de la politique de santé est en cours: moins de moyens, davantage d'austérité, des budgets insuffisants pour faire face aux besoins.

La crise sanitaire est l'occasion d'intensifier et d'accélérer les politiques d'austérité en marche bien avant l'éclatement de la pandémie.

Nous sommes menacé·e·s par la baisse des salaires, par l'intensification et la déshumanisation du travail, par l'attaque systématique de nos qualifications et de nos professionnalités.

LE FRONT DE LA SANTÉ

Ajoutons à cela un élément fondamental. La santé en Suisse est divisée en trois grands blocs: la santé publique, la santé subventionnée parapublique et la santé aux mains d'entreprises privées. Les conditions de travail, de salaire et de statut sont inégales entre ces trois blocs. Les travailleurs/euses et les établissements sanitaires sont mis en concurrence. Les salaires et les conditions de travail dans les secteurs subventionné et totalement privé dé-

terminent un dumping salarial face à la santé publique.

Les revendications doivent être donc identiques partout dans la santé: mêmes salaires, mêmes conditions de travail, même reconnaissance pour des activités et des qualifications identiques.

IL Y A DES MOYENS ET DES RESSOURCES

L'austérité imposée dans le secteur de la santé ne découle pas d'un manque de moyens. L'Etat, au niveau fédéral et cantonal, est dans une excellente situation financière. Les emprunts se font à taux négatif et ne coûtent rien en intérêts. Les réserves des assurances maladie sont énormes. Les bénéfices de la Banque Nationale aussi.

Un plan de financement massif de la santé doit être mis en place. Toutes les ressources nécessaires pour le financer sont là. Il s'agit de construire un service public de santé répondant aux besoins de la population. Ces moyens doivent aussi servir à satisfaire les revendications du personnel de santé dans les établissements publics et subventionnés. Pour les établissements de la santé privée, il faut procéder par des mesures légales ou par l'extension de conventions collectives de travail qui brisent le dumping et promeuvent l'égalité.

10 REVENDICATIONS DÉCISIVES

Le personnel de la santé, dans un mouvement général de revendication, partout dans le pays fait émerger des revendications unitaires:

1. tous les moyens de protection et les tests, en qualité et en quantité, ainsi que les droits à la santé et à l'intégrité doivent être assurés au personnel sanitaire;

2. une prime COVID, égale, pour tous/tes les travailleurs/euses de la santé. Nous proposons 6500.- francs, soit l'équivalent d'un salaire médian mensuel en Suisse;

3. toutes les catégories du personnel de santé, quelles que soient la qualification et l'activité, doivent bénéficier d'une augmentation importante des salaires, d'une meilleure classification et d'une reconnaissance effective de leur travail dans son utilité sociale;

4. un salaire garanti de 4000.- francs sur 13 mois et une progression par un salaire carrière doivent être garantis;

5. face à l'intensité, la surcharge et la pénibilité croissantes du travail, il faut des engagements massifs de personnel pour imposer des conditions convenables et réaliser un travail de qualité;

6. les dispositions légales du travail dans la santé doivent être respectées et rétablies, et toutes les mesures d'exception déterminant une flexibilité contrainte supprimées; le travail effectué en dehors d'un horaire normal, dans les périodes de crise sanitaire, doit être reconnu, payé ou compensé comme du travail supplémentaire;

7. la flexibilité contrainte dans l'organisation et les horaires de travail doit être supprimée; chacun·e a droit à un horaire tenable qui garantit la santé et l'intégrité du personnel;

8. il faut avancer vers une humanisation du travail respectant les besoins d'une authentique conciliation entre vie professionnelle d'une part, vie privée et vie familiale de l'autre;

9. contre la disciplinarisation, le contrôle et le pouvoir discrétionnaire toujours plus importants des hiérarchies, les droits fondamentaux et la liberté syndicale doivent être effectivement garantis dans tous les établissements de la santé;

10. la privatisation rampante de la santé publique doit être abandonnée.

Ces objectifs, dans leur réalisation, sont porteurs d'une véritable avancée sociale. Pour y arriver, nous savons bien qu'il ne suffit pas d'interpeller et de convaincre les décideurs/euses, les gouvernant·e·s et les politicien·ne·s, quel que soit leur parti. Nous ne devons compter que sur nos propres forces.

Toutes ces revendications centrales doivent figurer dans les accords collectifs du secteur subventionné et du secteur privé comme dans les dispositions légales du secteur public.

SERVICE PUBLIC, ÉGALITÉ DES DROITS, DROIT À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Naturellement, des alliances sont possibles et nécessaires avec les mobilisations populaires et les mouvements sociaux, avec toutes les personnes qui ont montré leur solidarité avec le personnel de santé tout en combattant pour un service public renforcé et démocratisé, répondant aux grands besoins sociaux, avec un droit égal à la santé pour toutes et tous.

RÉSISTANCE, LUTTE, SYNDICAT, 3 MOTS POUR UN MÊME ÉLAN

Pour résister et avancer, c'est à la base, dans les unités de travail et les établissements que cela se joue d'abord. Ce sont les luttes et les résistances, souvent modestes et petites au début, qui bloqueront la machine de la dégradation de la santé publique et subventionnée.

C'est ce mouvement de résistance qui permettra de construire un nouveau rapport de forces, de forcer la situation. C'est à partir de lui, par un processus sans cesse élargi de coordination, de fédération et d'unification des revendications que nous atteindrons un rapport de forces nouveau.

C'est dans cette dynamique qu'il nous faut inscrire la construction systématique de syndicats de base, de points d'appui aux mobilisations et aux luttes, aux résistances ouvertes ou informelles.

Le syndicat c'est ce qui nous donne la permanence, les ressources, la mémoire, la culture de la lutte, la capacité de défendre notre autonomie, notre point de vue et donc nos revendications, nos intérêts et nos aspirations.